

Questions orales

[Traduction]

M. Mulroney: Nous les protégerons sur toute la ligne.

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je ne comprends pas comment la députée peut dire que l'Accord de libre-échange nous a fait exporter des emplois, car depuis 1988 nos exportations aux États-Unis ont augmenté tout comme l'excédent de notre balance commerciale avec ce pays. Les faits n'appuient pas son raisonnement.

En ce qui concerne la question qu'elle a posée au sujet des règles d'origine dans le cas des textiles et des produits électroniques, elle sera sans doute surprise d'apprendre que je suis d'accord avec elle. Nous nous opposons à la position prise par les Américains et les Mexicains dans cette entente et nous luttons contre elle. Nous sommes contre parce que les industries canadiennes visées nous ont avertis qu'elle pourrait avoir des effets négatifs non seulement sur leur exploitation au Canada, mais aussi sur leurs possibilités d'accès à ces marchés.

C'est précisément pour cette raison que nous sommes à la table des négociations. Nous voulons conclure une bonne entente pour le Canada et pour ces industries et nous voulons voir à la protection de l'intérêt national.

* * *

L'UNITÉ NATIONALE

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il sait sans doute que le chef de l'opposition et, en fait, les députés de ce parti ont appuyé publiquement la position qu'il a prise au Québec la semaine dernière, et celle qu'a exprimée le ministre responsable des Affaires constitutionnelles en Alberta la semaine dernière; ils se sont réjouis de voir que le premier ministre et le ministre des Affaires constitutionnelles avaient enfin opté pour la position que mon parti a toujours favorisée relativement à la tenue d'un référendum national et à la nécessité d'un tel référendum national.

Aujourd'hui, dans ses réponses à cinq questions posées par le chef de l'opposition et le député de Papineau concernant la division, les conflits et les contradictions au sein du Cabinet du premier ministre, ce dernier n'a jamais mentionné, ni même reconnu la nécessité d'une cohésion au sein du Cabinet face à cette question de première importance.

Le premier ministre est-il d'accord avec les députés de ce côté de la Chambre relativement à l'importance de l'unanimité du Cabinet sur cette question pour que le peuple canadien réagisse à son tour de façon unanime quant à la nécessité de préserver l'unité du pays?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je remercie le député de ses observations, de ses remarques préliminaires. J'ai déjà reconnu hier la valeur constructive de la position adoptée par le chef de l'opposition et le député de Papineau relativement à certains aspects importants de l'unité nationale. Lorsqu'il a parlé de division, de conflits et de contradictions, j'ai cru pendant un moment qu'il parlait de son propre caucus et pas nécessairement d'un autre.

En matière d'unité, comme dans tous les grands dossiers d'ailleurs, aucun parti politique, du moins au cours de notre récente histoire, n'est parvenu à l'harmonie parfaite. Toutefois, durant la période de sept ans et demi pendant laquelle j'ai eu le privilège d'être le premier ministre, lorsque j'ai parlé au nom de mon parti et de mon caucus, j'ai toujours bénéficié de leur solidarité et de leur appui et j'en suis fort reconnaissant. À quelques exceptions près, cet appui a été indéfectible depuis le début et il l'est encore aujourd'hui.

• (1440)

Quant à savoir si le caucus et le parti sont du même avis relativement à l'unité canadienne, il n'existe aucun doute à ce sujet.

S'entendent-ils quant à la présentation de nouvelles propositions constitutionnelles qui répondront aux attentes légitimes des Canadiens de toutes les régions du pays? Cela est absolument certain. Sont-ils d'accord sur le respect d'un échéancier raisonnable pour la présentation de ces propositions? Sans aucun doute.

La façon précise d'en arriver à ce résultat, compte tenu des contraintes de 1982 qui nous obligent à obtenir l'assentiment des premiers ministres provinciaux pour tout ce qui concerne l'accord constitutionnel, la façon de procéder peut donner lieu à des différences d'opinion. Ces différences d'opinion ne sont en rien fondamentales pour ce qui est de l'unité canadienne. Chacun de nous, comme le député, très certainement, veut faire ce qu'il faut pour préserver l'unité du pays.

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, des milliers de Canadiens, y compris de nombreux députés de ce côté-ci de la Chambre, sont prêts à participer à une croisade en faveur du Canada. Toutefois, nous devons connaître la stratégie envisagée.